

3.5 REPORT OF THE STATUTORY AUDITORS ON THE PARENT COMPANY FINANCIAL STATEMENTS AT DECEMBER 31, 2023

Séché Environnement SA

Head office: Les Hêtres – CS 20020 – 53811 Changé Cedex 09

Financial year ending December 31, 2023

To the Shareholders of Séché Environnement SA,

Opinion

In compliance with the assignment entrusted to us by your annual general meetings, we have audited the accompanying annual financial statements of Séché Environnement S.A. for the year ended December 31, 2023.

In our opinion, the annual financial statements give a true and fair view of the assets and liabilities and of the financial structure of the company as at December 31, 2022 and of the results of its operations for the year then ended in accordance with French accounting principles.

The audit opinion expressed above is consistent with our report to the Audit Committee.

Basis for Opinion

Audit Framework

We conducted our audit in accordance with professional standards applicable in France. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Our responsibilities under those standards are further described in the section entitled “Statutory Auditors’ Responsibilities for the Audit of the Annual Financial Statements”.

Independence

We conducted our audit in accordance with the independence requirements set out in the French Commercial Code and in the French Code of Ethics for Statutory Auditors, for the period from January 1, 2023 to the date of our report, and in particular we did not provide any services prohibited by Article 5(1) of Regulation (EU) 537/2014.

Justification of Assessments – Key Audit Matters

In accordance with the requirements of Articles L.821-53 and R.821-180 of the French Commercial Code relating to the justification of our assessments, we inform you of the key audit matters relating to risks of material misstatement that, in our professional judgment, were of most significance in our audit of the annual financial statements of the current period, as well as how we addressed those risks.

These matters were addressed in the context of our audit of the annual financial statements as a whole, and in forming our opinion thereon expressed in the first part of this report. We do not provide a separate opinion on specific items of the annual financial statements.

Measurement of equity securities, related receivables and advances to subsidiaries

Risks identified

Equity securities are one of the largest items on the balance sheet, totaling €385.2 million net at December 31, 2023. They are recognized at acquisition cost when acquired and are impaired based on their value in use. Receivables relating to equity investments and advances to subsidiaries amounted to a net total of €60.6 million and €384.3 million respectively at December 31, 2023.

As stated in the “Financial assets” note in the accounting policies section, Management determines value in use based on several criteria, including the share of net assets of the subsidiary or discounted expected future cash flows net of debt.

As stated in the “Financial assets” and “Receivables” notes in the accounting policies section, impairment is recognized if the value in use of receivables from equity investments or advances to subsidiaries falls below their carrying amount.

Management’s judgment is required to determine the value in use of equity securities and receivables, in terms of the choice of historical or forward-looking information depending on the equity interests concerned.

We believe that the measurement of equity securities, related receivables and advances to subsidiaries is a key audit matter, due to potentially material impairment of these items and to the extent of estimates and judgment required by Management to determine value in use. For instance, judgment is required when making assumptions of expected future cash flows from equity interests, and when determining the appropriate discount rate and perpetual growth rates applicable to these cash flows.

Audit procedures used to address identified risks

To assess the reasonableness of the estimated value in use of equity securities, related receivables and current account advances, on the basis of information shared with us, our work mainly involved verifying that Management’s estimate of these amounts was made using an appropriately justified measurement method and quantitative data, and depending on the type of equity securities:

For measurements based on historical data:

- We verified that the equity used corresponded to amounts reported in the financial statements of the entities that were audited or subject to analytical procedures.

For measurements based on forward-looking information, we also conducted a critical review of how the methodology was implemented. In our work, we:

- Corroborated the main business assumptions in the Business Plans used for impairment testing, which were prepared by the Finance Department and validated by Group Executive Management, by interviewing Management and comparing them to the following year budget examined by the Board of Directors.
- Analyzed differences between actual performance at December 31, 2023 and the budgets in the 2023 Business Plans.
- Verified that the assumptions used were consistent with the economic environment at the reporting date and at the date of the financial statements.
- Tested the mathematical accuracy of measurements performed by Management.
- Verified that the value calculated from expected future cash flows was adjusted for the amount of debt of the entity in question.

Finally, we assessed the appropriateness of the information provided in the “Notes to the annual financial statements on accounting policies”.

Specific verifications

We have also performed, in accordance with professional standards applicable in France, the specific verifications required by laws and regulations.

Information in the management report and other documents provided to the Shareholders with respect to financial structure and financial statements

We have no matters to report as to the fair presentation and the consistency with the financial statements of the information given in the management report of the Board of Directors and in the other documents provided to the Shareholders with respect to the financial structure and the financial statements.

We attest the fair presentation and the consistency with the financial statements of the information relating to the payment deadlines mentioned in Article D.441-6 of the French Commercial Code.

Disclosures relating to corporate governance

We attest that the Board of Directors’ corporate governance report sets out the information required by Articles L.225-37-4, L.22-10-10 and L.22-10-9 of the French Commercial Code.

Concerning information given in accordance with the requirements of Article L.22-10-9 of the French Commercial Code relating to compensation and benefits received by or awarded to the directors and any other commitments made on their favor, we have verified the consistency with the financial statements or with the underlying information used to prepare these financial statements and, where applicable, with the information obtained by your company from controlled companies included in the scope of consolidation. Based on these procedures, we attest the accuracy and fair presentation of this information.

Other Disclosures

In accordance with French law, we have verified that the required information concerning the purchase of investments and controlling interests and the identity of the shareholders and holders of the voting rights, has been properly disclosed in the management report.

Information and verifications required by other laws or regulations

Format of presentation of the financial statements to be included in the Annual Financial Report

We have also verified, in accordance with the professional standard applicable to statutory auditors in France with respect to annual and consolidated financial statements presented in the European Single Electronic Format, that the presentation of the annual financial statements intended to be included in the annual financial report mentioned in

Article L.451-1-2, I of the French Monetary and Financial Code, prepared under the responsibility of the Chairman, complies with the single electronic format defined in Commission Delegated Regulation (EU) 2018/815 of 17 December 2018.

Based on the work we have performed, we conclude that the presentation of the financial statements intended to be included in the annual financial report complies, in all material respects, with the European single electronic format.

We have no responsibility to verify that the financial statements that will ultimately be included by your company in the annual financial report filed with the French Markets Authority (AMF) are in agreement with those on which we have performed work.

Appointment of Statutory Auditors

We were appointed Statutory Auditors of Sêché Environnement S.A. by your annual general meetings: KPMG in 1997 and Mazars in 2018.

As at December 31, 2023, KPMG S.A. was in its twenty-seventh year of uninterrupted involvement in the audit, while Mazars was in its sixth year.

Responsibilities of management and those charged with governance with respect to the annual financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with French generally accepted accounting principles and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Company's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless it is expected to liquidate the Company or to cease operations.

The annual financial statements have been approved by the Board of Directors.

Statutory Auditors' responsibilities with respect to the audit of the annual financial statements

Audit objective and process

Our role is to issue a report on the annual financial statements. Our objective is to obtain reasonable assurance about whether the annual financial statements as a whole are free from material misstatement. Reasonable assurance is a

high level of assurance but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with professional standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of the annual financial statements.

As specified in Article L.821-55 of the French Commercial Code, our statutory audit does not include assurance on the viability of the Company or the quality of management of the affairs of the Company.

As part of an audit conducted in accordance with professional standards applicable in France, the statutory auditor exercises professional judgment throughout the audit. In addition:

- identifies and assesses the risks of material misstatement of the annual financial statements, whether due to fraud or error, designs and performs audit procedures responsive to those risks, and obtains audit evidence considered to be sufficient and appropriate to provide a basis for his opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations or the circumvention of internal control;
- obtains an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the internal control;
- evaluates the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management in the annual financial statements;
- assesses the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. This assessment is based on the audit evidence obtained up to the date of his audit report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern. If the Statutory Auditor concludes that a material uncertainty exists, he draws attention in his report to the information provided in the annual financial statements concerning this uncertainty or, if this information is not provided or is not relevant, he issues a qualified opinion or a refusal to certify the statements;
- evaluates the overall presentation of the annual financial statements and assesses whether these statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

Report to the Audit Committee

We submit a report to the audit committee presenting our audit, the schedule of work conducted, and our conclusions. If applicable, we also point out material weaknesses identified in internal control, as regards the procedures for preparing and processing accounting and financial data.

Our report to the audit committee includes the risks of material misstatement that we deemed the most significant for the audit of the annual financial statements for the year ended and which constitute the key audit matters we describe in this report.

We also provide the audit committee with confirmation of independence as required by Article 6 of Regulation (EU) 537/2014, and defined by the rules applicable in France stipulated in Articles L.821-27 to L.821-34 of the French Commercial Code and the French Code of Ethics for Statutory Auditors. Where appropriate, we discuss risks affecting our independence with the audit committee and present the safeguards applied.

Statutory Auditors

Nantes and Rennes, March 11, 2024

MAZARS

Ludovic Sevestre

Partner

KPMG SA

Gwenaël Chedaleux

Partner

01

02

03

04

05

06

07



KPMG SA
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes Cedex 3



Mazars
Le Ouessant Bâtiment 3A
9, rue Maurice Fabre
35000 Rennes

Séché Environnement S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Séché Environnement

Les Hêtres CS 20020 53811 CHANGE CEDEX 09

KPMG
Société Anonyme d'expertise comptable et de
commissariat aux comptes à directoire et conseil de
surveillance
Tour Equo
2 avenue Gambetta 92066 Paris La Défense Cedex
Capital de 5 497 100 € - RCS Nanterre 775 726 417

Mazars Siège social :
61 rue Henri Regnault - 92400 Courbevoie Tel : +33 (0) 1 49 97 60 00 - Fax : +33 (0) 1 49
97 60 01 S.A. à directoire et conseil de surveillance Capital de 8 320 000 Euros - RCS
Nanterre B 784 824 153



KPMG SA
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes Cedex 3

Mazars
Le Ouessant Bâtiment 3A
9, rue Maurice Fabre
35000 Rennes

Séché Environnement

Les Hêtres CS 20020 53811 CHANGE CEDEX 09

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale des actionnaires de la société Séché Environnement S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des titres de participation, créances rattachées et avances en compte-courant faites aux filiales

Risques identifiés

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant net de 385,2 millions d'euros, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.

Les créances rattachées à ces participations et avances en compte-courant faites aux filiales représentent un montant net respectif de 60,6 millions d'euros et 384,3 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Comme indiqué dans la note « Immobilisations financières » des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'utilité est déterminée par la direction selon une approche multicritères à savoir quote-part de situation nette de la filiale ou actualisation des flux prévisionnels de trésorerie nette de l'endettement.

Comme indiqué dans les notes « Immobilisations financières » et « Créances » des règles et méthodes comptables de l'annexe, en lien avec l'évaluation des titres de participation, une dépréciation est enregistrée le cas échéant lorsque la valeur d'utilité des créances rattachées à des participations ou avances en compte-courant devient inférieure à leur valeur nominale.

La détermination de la valeur d'utilité de ces titres et créances requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques ou à des éléments prévisionnels.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation, créances rattachées et avances en compte-courant constituait un point clé de l'audit compte tenu du caractère potentiellement significatif d'éventuelles dépréciations et du degré élevé d'estimation et de jugement requis de la Direction pour apprécier les valeurs d'utilité. Les éléments de jugement incluent notamment des hypothèses relatives aux flux prévisionnels de trésorerie de ces participations, ainsi qu'à la détermination de taux d'actualisation et de croissance à l'infini appropriés appliqués à ces flux.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, créances rattachées et avances en compte-courant, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :

- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques.

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels, nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie. Nos travaux ont notamment consisté à :

- Corroborer les principales hypothèses d'activité intégrées dans les business plans servant de base aux tests de dépréciation préparés par la Direction Financière et validés par la Direction Générale du Groupe, notamment par entretien et par comparaison avec le budget N+1 examiné par le Conseil d'administration ;
- Analyser les écarts entre le réalisé au 31 décembre 2023 et les budgets intégrés dans les Business Plans 2023 ;
- Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
- Tester l'exactitude arithmétique des évaluations réalisées par la Direction ;
- Vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement de l'entité considérée.

Enfin, nous avons apprécié le caractère approprié de l'information donnée dans les notes sur les principes et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Séch  Environnement S.A. par l'Assemblée g n rale de 1997 pour le cabinet KPMG et de 2018 pour le cabinet Mazars.

Au 31 d cembre 2023, le cabinet KPMG  tait dans la 27 me ann e de sa mission sans interruption et le cabinet Mazars dans la 6 me ann e.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une

incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Nantes, le 11 mars 2024

KPMG SA

DocuSigned by:


469E5A6EE9B5459...

Gwenaël Chedaleux

Associé

Rennes, le 11 mars 2024

MAZARS

DocuSigned by:

8DA73F1361944E8...

Ludovic Sevestre

Associé

3.4 ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2023

3.4.1 BILAN

Les éléments chiffrés sont exprimés en euros, sans décimale.

3.4.1.1 Bilan actif

	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement	164 350	164 350		41 013
Concessions, brevets et droits similaires	197 440	197 440		331
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	361 790	361 790		41 343
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	3 000	2 712	288	888
Installations techniques, matériel et outillage industriels	28 223	28 223		
Autres immobilisations corporelles	633 113	558 179	74 394	89 672
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	664 336	589 114	75 222	90 560
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	582 658 300	197 480 766	385 177 534	405 958 508
Créances rattachées à des participations	60 619 965		60 619 965	65 091 299
Autres titres immobilisés	2 703 134	2 119 209	583 925	181 186
Prêts	57 391		57 391	57 391
Autres immobilisations financières	3 811 878		3 811 878	3 646 070
Total immobilisations financières	649 850 667	199 599 974	450 250 693	474 934 454
ACTIF IMMOBILISÉ	650 876 793	200 550 878	450 325 915	475 066 357
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				326 223
Clients et comptes rattachés	8 737 455		8 737 455	6 386 607
Autres créances	390 648 961	4 462 330	386 186 631	283 178 568
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	399 386 416	4 462 330	394 924 086	289 891 398
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	111 126 992		111 126 992	70 862 307
Total disponibilités et divers	111 126 992		111 126 992	70 862 307
Charges constatées d'avance	272 224		272 224	921 268
ACTIF CIRCULANT	510 785 632	4 462 330	506 323 302	361 674 973
Frais d'émission d'emprunt à étaler	4 088 067		4 088 067	4 963 403
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	725 949		725 949	336 892
TOTAL GÉNÉRAL	1 166 476 440	205 013 208	961 463 232	842 041 626

3.4.1.2 Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel – dont versé : 1 571 546	1 571 546	1 571 546
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	74 061 429	74 061 429
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	172 697	172 697
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	148 490 784	105 201 653
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	44 039 341	51 874 968
Total situation nette	268 335 799	232 882 294
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	268 335 799	232 882 294
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	725 949	336 892
Provisions pour charges	105 980	105 229
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	831 929	442 121
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	430 000 000	430 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	119 806 269	109 638 905
Emprunts et dettes financières divers (1)	118 748 287	52 136 355
Total dettes financières	668 554 555	591 775 261
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		59 221
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 468 471	5 763 407
Dettes fiscales et sociales	17 659 526	11 010 636
Total dettes d'exploitation	23 127 997	16 833 264
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 081	1 430
Autres dettes	603 601	62 655
Total dettes diverses	610 682	64 085
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	-	32 940
DETTES	692 293 235	608 705 550
Écarts de conversion passif	2 270	11 661
TOTAL GÉNÉRAL	961 463 232	842 041 626

(1) dont montant prêt participatif : 57 775 000

3.4.2 COMPTE DE RÉSULTAT

	31/12/2023			31/12/2022
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : biens				
Production vendue : services	18 044 377	1 836 679	19 881 057	17 833 949
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	18 044 377	1 836 679	19 881 057	17 833 949
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			54 929	1 094 026
Autres produits			24 625	129
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			19 960 610	18 928 104
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			3 281	177
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			25 951 871	20 928 369
Total charges externes			25 955 152	20 928 545
Impôts, taxes et versements assimilés			712 070	475 328
Charges de personnel				
Salaires et traitements			3 259 431	3 264 843
Charges sociales			1 336 739	1 336 634
Total charges de personnel			4 596 170	4 601 477
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			936 811	866 583
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 962	31 810
Total dotations d'exploitation			938 773	898 393
Autres charges			110 861	110 190
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			32 313 026	27 013 932
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(12 352 416)	(8 085 828)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations			69 904 830	51 294 478
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			13 595 195	5 621 248
Reprises sur provisions et transferts de charges			336 892	26 124 840
Différences positives de change			1 412	693
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			83 838 329	83 041 259
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			27 796 513	25 820 296
Intérêts et charges assimilées			18 551 637	11 636 641
Différences négatives de change			3 552	3 460
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES			46 351 702	37 460 397
RÉSULTAT FINANCIER			37 486 627	45 580 862
RÉSULTAT COURANT			25 134 211	37 495 034

	31/12/2023		31/12/2022
	France	Export	Total
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			4 112 031
Reprises sur provisions et transferts de charges			6 077 612
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			4 112 031
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 176
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			4 065 577
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			6 061 167
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			4 066 753
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			45 277
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			(18 859 853)
TOTAL DES PRODUITS			107 910 969
TOTAL DES CHARGES			63 871 628
BÉNÉFICE ou PERTE			44 039 341

3.4.3 ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 8 septembre 2014, relatif au Plan Comptable Général à jour des différents règlements complémentaires en vigueur à la date d'établissement desdits comptes annuels.

3.4.3.1 Règles et méthodes comptables

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Le total du bilan avant affectation du résultat est de 961 463 232 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 44 039 341 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Les éléments chiffrés sont exprimés en euros, sans décimale.

Principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes

Principes et méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Comparabilité des comptes

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation et de présentation comptable au cours de l'exercice hormis le point évoqué ci-dessous :

Changement d'estimation

La loi n° 2023-270 sur la réforme des retraites en France a été promulguée le 14 avril 2023. Les conditions d'exercice des droits à la retraite ayant été modifiées, le changement est considéré comme une modification de régime dont l'impact a été constaté en totalité en résultat sur l'exercice 2023 en tant que coût des services passés. Cet impact est non significatif.

Faits caractéristiques de l'exercice

Au cours de l'exercice 2023, Séché Environnement a poursuivi sa gestion de ses participations et a procédé notamment à :

L'acquisition le 16 janvier 2023 de la société Assainissement Rhône Isère via sa filiale Séché Assainissement.

La création de Séché Italia, filiale italienne qui a pris en novembre 2023 le contrôle exclusif de 100 % de la société italienne Furia et sa filiale Conteco, spécialisée dans la collecte, le tri, le regroupement et la valorisation des déchets dangereux et non dangereux d'origine industrielle.

L'acquisition à 100 % de la société péruvienne ESSAC « Engineering Services S.A.C. » en septembre 2023, acteur de l'intervention d'urgence dans le pays via sa filiale française Spill Tech Global.

La constitution de la société Trinovia en novembre 2023, détenue conjointement avec la société Brangeon Environnement pour exploiter le centre de tri interrégional Unitri à Ioublande.

Séché Environnement a levé en juillet 2023 un montant de 57,8 millions d'euros sur 8 ans au titre d'un prêt Participatif « Relance » qui a pour objet de financer le plan d'investissements du groupe. Ce prêt a un taux fixe annuel de 4.85 %. Il est amortissable sur 4 ans après une période de différé de 4 ans.

Évènements postérieurs à la clôture

Néant

Notes relatives aux postes de bilan.

Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de

Constructions	10 à 20 ans
Installations techniques	2 à 20 ans
Installations générales, agencements, aménagements	2 à 20 ans
Autres immobilisations corporelles	1 à 20 ans

Une provision pour dépréciation peut être comptabilisée dans les résultats si la valeur d'utilité d'un élément corporel vient à décliner de façon durable.

production ou à leur valeur d'apport. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût d'entrée des immobilisations. Par ailleurs, les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés en charge.

Immobilisations incorporelles

Les éléments figurant au bilan dans la rubrique immobilisations incorporelles représentent pour l'essentiel les frais d'établissements, et les fonds de commerce, les logiciels et autres immobilisations incorporelles (brevet, know-how).

Les autres immobilisations incorporelles (brevet, logiciels, know-how) sont amorties selon la méthode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation prévue et au maximum sur 20 ans.

Les frais de recherche et développement, le cas échéant, sont généralement comptabilisés en charges. Toutefois, lorsqu'il s'agit de projet débouchant sur un dépôt de brevet ou d'un projet industriel, les frais de recherche et développement sont comptabilisés à l'actif.

Une provision pour dépréciation peut être comptabilisée dans les résultats si la valeur d'utilité d'un élément incorporel vient à décliner de façon durable. Leur valeur fait l'objet d'une revue périodique selon des méthodes constantes.

Immobilisations corporelles

Depuis le 1^{er} janvier 2005, la méthode par composants est utilisée dans la mesure du possible.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

La différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés selon le mode linéaire figure en provisions réglementées.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de dépôts et cautionnements et de créances rattachées à des participations.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le poste « Titres de participation » correspond au coût d'achat des titres de sociétés sous déduction éventuelle des dépréciations jugées nécessaires. Cette dépréciation est déterminée par comparaison entre leur valeur d'utilité et leur valeur comptable.

	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
France	8,00 %	1,50 %
Italie	10,90 %	1,50 %
Espagne	9,90 %	1,50 %
Allemagne	7,70 %	1,50 %
Chili	10,40 %	1,67 %
Pérou	9,90 %	1,67 %
Afrique du Sud	14,40 %	1,67 %

- Des sociétés mises en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe, est déterminée en tenant compte de la dernière quote-part de situation nette consolidée.

Sur l'exercice 2023, des dépréciations ont été comptabilisées sur les titres de certaines filiales dont notamment Sénerval (21.9 M€) et Alcea (0.7M€).

Les titres cotés sont enregistrés à leur coût d'achat et leur éventuelle provision pour dépréciation est calculée sur la base du cours moyen de dernier mois de l'exercice. Les droits de mutation, honoraires, frais d'actes liés à l'acquisition des titres, frais de refinancement sont comptabilisés en charges.

Le poste « Autres immobilisations financières » est composé principalement d'actions propres pour un montant de 2 918 828 euros. Ces 53 975 actions présentaient une valeur de marché de 5 937 250 euros au 31/12/2023 (sur la base du cours de clôture, soit 110 euros).

Le poste « Créances rattachées à des participations » correspond aux prêts octroyés à des entités dans lesquelles Séché Environnement détient une participation et sont comptabilisés à leur valeur nominale. En lien avec l'évaluation des titres de participation, une dépréciation est enregistrée le cas échéant lorsque la valeur d'utilité de ces créances devient inférieure à leur valeur nominale.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable. Les créances clients faisant l'objet de procédure judiciaire sont comptabilisées en créances douteuses et font l'objet d'une dépréciation à 100 %.

La valeur d'utilité :

- Des sociétés intégrées globalement ou proportionnellement dans les comptes consolidés du Groupe est déterminée en tenant compte d'une actualisation des flux prévisionnels de trésorerie attendus sur chaque société, nette de l'endettement. Cette actualisation est réalisée sur une durée de 6 ans, le sixième flux correspondant à une valeur nominale extrapolée sur la base du cinquième flux projeté au taux de croissance à l'infini. Les taux utilisés en 2023 ont été les suivants, différenciés selon les pays :

Les autres créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est constituée dès que la situation du débiteur est compromise.

Concernant les avances en compte-courant faites aux filiales, en lien avec l'évaluation des titres de participation, une dépréciation est enregistrée le cas échéant lorsque la valeur d'utilité de ces créances devient inférieure à leur valeur nominale. À ce titre, au 31 décembre 2023, une dépréciation de 4,232 M€ a été comptabilisée sur les avances en compte-courant faites à la société Sénerval.

Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières de placement sont essentiellement constituées de Sicav monétaires et dépôts à terme :

- Les Sicav monétaires dont la valeur de marché est proche de la valeur comptable, sont enregistrées à leur coût d'achat. Lorsque la valeur comptable est supérieure au cours de bourse ou, à défaut, à la valeur probable de négociation, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
- Les dépôts à terme ont fait l'objet d'un calcul des intérêts à recevoir pour la période courue entre la date de souscription et la date de clôture.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire. La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisées quant à leur objet, mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Provisions pour litiges sociaux

Les provisions sont estimées au cas par cas, en fonction des demandes.

Retraites et engagements assimilés

Compte tenu de la législation française, la seule obligation de la société en termes d'engagements de retraite est le versement à ses salariés d'une indemnité lors de leur départ à la retraite calculée selon la convention collective et les accords d'établissement applicables à la société.

Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale, qui est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

a) Une hypothèse de date de départ à la retraite fixée comprise entre 60 ans et 67 ans en fonction de la date de naissance :

Année de naissance	Durée de cotisation	Âge minimum de départ en retraite	Âge taux plein sans condition
1948 et avant	40 ans	60 ans	65 ans
1949	40 ans 1/4	60 ans	65 ans
1950	40 ans 1/2	60 ans	65 ans
1951	40 ans 3/4	60 ans + 4 mois	65 ans + 4 mois
1952	41 ans	60 ans + 9 mois	65 ans + 9 mois
1953	41 ans 1/4	61 ans + 2 mois	66 ans + 2 mois
1954	41 ans 1/4	61 ans + 7 mois	66 ans + 7 mois
1955-1957	41 ans 1/2	62 ans	67 ans
1958-1960	41 ans 3/4		
1961-1963	42 ans		
1964-1966	42 ans 1/4	62 ans	67 ans
1967-1969	42 ans 1/2		
1970-1972	42 ans 3/4		
1973 et après	43 ans		

b) un taux d'actualisation de 4,10 % ;

c) des hypothèses d'augmentation de salaires de 2,5 % pour les cadres et 2,5 % pour les non-cadres ;

d) d'espérance de vie (table de l'INSEE par sexe) ;

e) des taux de rotation du personnel fonction des âges et avec distinction cadre et non-cadre évalué conformément aux recommandations de la CNCC :

	Cadres	Non cadres
Moins de 25 ans	9,00 %	8,25 %
25-29 ans	9,00 %	8,25 %
30-34 ans	5,00 %	5,75 %
35-39 ans	4,25 %	3,25 %
40-44 ans	3,50 %	3,00 %
45-49 ans	3,50 %	2,00 %
50-54 ans	1,50 %	0,90 %
55-59 ans	0,00 %	0,25 %
60 ans et plus	0,00 %	0,00 %

f) un taux de charges sociales de 46 % pour les cadres et 38,7 % pour les non-cadres.

Conformément à la possibilité laissée par l'ANC dans sa recommandation 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraites et avantages similaires, la société a choisi de comptabiliser les écarts actuariels selon la méthode du corridor. Les gains et pertes actuariels résultent de changements d'hypothèses et des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Après application d'un corridor de 10 % du maximum entre la valeur des engagements et la valeur des actifs de couverture, les écarts actuariels sont amortis à compter de l'exercice suivant sur la durée moyenne probable de vie active résiduelle des salariés. Ainsi la provision représente la différence entre la dette actuarielle des engagements y afférents et les actifs éventuellement dédiés à la couverture des régimes, nette des pertes et gains actuariels et des coûts des services passés non reconnus.

En cas d'excédent d'actif dédié à la couverture du régime, une charge constatée d'avance est enregistrée sous réserve des conditions fixées par la recommandation de l'ANC.

Les écarts actuariels restant à amortir sont précisés dans la note des Engagements Financiers Hors Bilan.

Les engagements s'élèvent à 271 946 € au 31 décembre 2023 et les actifs de couverture à 251 985 €. Compte tenu des écarts actuariels qui s'élèvent à 78 629 €, la provision pour indemnités de départs comptabilisée au bilan en provision pour charges s'élève à 98 590 €.

Médailles du travail

La médaille du travail est destinée à récompenser certains salariés pour l'ancienneté de leurs services au sein de la société. Les hypothèses et le calcul actuariel réalisé pour évaluer l'engagement au titre des médailles du travail est comparable à celui réalisé pour les engagements de retraite, à l'exception du taux de charges sociales (pas de charges sociales s'agissant de médaille d'honneur).

L'obligation de verser ces gratifications prévues aux présents à la clôture de l'exercice fait l'objet d'une provision inscrite au passif du bilan pour la totalité des engagements.

La valeur des engagements médailles du travail au 31 décembre 2023 s'élève à 7 390 €.

Opérations en devises

Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Instruments financiers

Afin de gérer son exposition au risque de taux Séché Environnement SA utilise des instruments financiers cotés sur des marchés organisés ou conclus de gré à gré avec des contreparties de premier plan. Séché Environnement SA utilise principalement des swaps de taux pour gérer son risque de taux lié au financement.

Les swaps utilisés par Séché Environnement permettent de passer d'un taux fixe à un taux variable. Les résultats dégagés sur ces swaps de taux d'intérêts, venant en couverture de passifs financiers, sont comptabilisés de manière symétrique à celle des résultats sur les passifs couverts.

Les actifs et passifs du bilan, directement ou indirectement concernés par ces instruments financiers, font l'objet en fin d'exercice, d'une évaluation en application des principes comptables propres à leur nature.

La juste valeur des instruments financiers ci-dessous à la date de clôture s'établit à :

- Swap : (5 926 252) €

Notes relatives aux postes du compte de résultat

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 45 277 €. Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat sont déterminés en retenant la conception du Plan Comptable général ; ils incluent donc les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires. Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont inhabituels dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

Participations et Intéressement des salariés

Un accord de participation mutualisé sur le périmètre des filiales DND (Déchets Non Dangereux) et Services dont les filiales sont basées dans les régions Pays de Loire et Poitou-Charentes a été signé en date du 21 janvier 2014 et s'applique depuis l'exercice 2013. Il est conclu pour une durée indéterminée et continue à s'appliquer.

Aucune participation n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

Notes relatives au Groupe

Centralisation des paiements de TVA

Le Groupe a opté en faveur du régime de centralisation des paiements de la TVA et des taxes assimilées en date du 1^{er} janvier 2013 par convention du 10 décembre 2012. Sont incluses dans le champ d'application de ce régime, toutes les sociétés commerciales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 50 % par Séché Environnement SA.

Périmètre d'intégration fiscale

Le Groupe a opté en faveur du régime d'intégration fiscale le 1^{er} janvier 2000. Sont incluses dans le champ d'application de ce régime, toutes les sociétés commerciales françaises détenues directement ou indirectement au moins à 95 % par Séché Environnement SA.

Les économies d'impôt, réalisées par le Groupe et liées aux déficits, sont conservées chez la Société mère Séché Environnement et considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

Trésorerie de Groupe

Séché Environnement a mis en place un système de gestion centralisée de trésorerie conformément à l'article 12 chapitre II de la loi n° 84-46 du 24/01/1984 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit.

Nom de la société consolidante

Séché Environnement SA est la société mère du Groupe Séché Environnement.

Par ailleurs le Groupe Séché Environnement est un palier consolidé par la SAS Groupe Séché au capital de 103 304 070,00 €.

Siège social « Les Hêtres » CS 20020 53811 Changé Cedex, RCS Laval B 413 957 804.

Les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessus.

3.4.3.2 Immobilisations

	Augmentations		
	Valeur brute 31/12/2022	Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	164 350		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	197 440		
Total immobilisations incorporelles	361 790		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
• Constructions sur sol propre	3 000		
• Constructions sur sol d'autrui			
• Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	28 223		
Autres immobilisations corporelles :			
• Installations générales, agencements, aménagements divers	5 292		
• Matériel de transport	113 897		
• Matériel de bureau et mobilier informatique	509 132		4 792
• Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total immobilisations corporelles	659 544		4 792
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	645 934 599		16 883 709
Autres titres immobilisés	2 288 134		415 000
Prêts et autres immobilisations financières	3 703 461		4 231 385
Total immobilisations financières	651 926 194		21 530 094
TOTAL GÉNÉRAL	652 947 528		21 534 886

	Virements	Diminutions Cessions	Valeur brute 31/12/23
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			164 350
Autres postes d'immobilisations incorporelles			197 440
Total immobilisations incorporelles			361 790
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
• Sur sol propre			3 000
• Sur sol d'autrui			
• Installations générales, agencements et amgt des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			28 223
Autres immobilisations corporelles :			
• Installations générales, agencements et amgt divers			5 292
• Matériel de transport		1	113 896
• Matériel de bureau et informatique, mobilier			513 924
• Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total immobilisations corporelles		1	664 336
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations		19 540 043	643 278 265
Autres titres immobilisés			2 703 134
Prêts et autres immobilisations financières		4 065 577	3 869 269
Total immobilisations financières		23 605 620	649 850 667
TOTAL GÉNÉRAL		23 605 621	650 876 793

3.4.3.3 Amortissements

<i>Immobilisations amortissables</i>	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.	123 337	41 013		164 350
Autres immobilisations incorporelles	197 109	331		197 440
Total immobilisations incorporelles	320 447	41 343		361 790
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
• Constructions sur sol propre	2 112	600		2 712
• Constructions sur sol d'autrui				
• Inst générales, agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.	28 223			28 223
Autres immobilisations corporelles :				
• Installations générales, agencements, amén. divers	5 292			5 292
• Matériel de transport	25 579	18 110	1	43 688
• Matériel de bureau et informatique, mobilier	507 778	1 421		509 198
• Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	568 984	20 131	1	589 114
TOTAL GÉNÉRAL	889 431	61 474	1	950 904

<i>Immobilisations amortissables</i>	Dotations		Reprises		Mvt net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée		Mode dégressif
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissements						
Autres immobilisations incorporelles						
Total immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions :						
• Constructions sur sol propre						
• Constructions sur sol d'autrui						
• Inst gén., agcemnts et améngmt des const.						
Inst techniques, matériels et outillages						
Autres immobilisations corporelles						
• Inst gén., agcemnt et améngmt divers						
• Matériel de transport						
• Matériel de bureau et informatique mobilier						
• Emballages récupérables et divers						
Total immobilisations corporelles						
Frais d'acquisition de titres de participations						
TOTAL GÉNÉRAL						

<i>Charges réparties sur plusieurs exercices</i>	31/12/2022	Augmentations	Dotations aux amortissements	31/12/2023
Frais d'émission d'emprunt à étaler	4 963 403		875 336	4 088 067
Primes de remboursement des obligations				

3.4.3.4 Échéances des créances et des dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	31/12/2023	À 1 an au plus	À plus d'1 an	31/12/2022
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	60 619 965	20 017 693	40 602 272	65 091 299
Prêts ^{(1) (2)}	57 391		57 391	57 391
Autres immobilisations financières	3 811 878		3 811 878	3 646 070
Total actif immobilisé	64 489 234	20 017 693	44 471 541	68 794 760
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	8 737 455	8 737 455		6 386 607
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	18 776	18 776		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéficies	653 542	653 542		1 664 326
Taxe sur la valeur ajoutée	809 332	809 332		767 024
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers	45 742	45 742		46 014
Groupe et associés ⁽²⁾	388 760 492	388 760 492		280 701 142
Débiteurs divers	361 077	361 077		63
Total actif circulant	399 386 416	399 386 416		289 565 175
Charges constatées d'avance	272 224	272 224		921 268
TOTAL DES CRÉANCES	464 147 874	419 676 333	44 471 541	359 281 203

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés

ÉTAT DES DETTES	31/12/2023	À 1 an au plus	À plus d'1 an 5 ans au plus	À plus de 5 ans	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles ⁽¹⁾					
Autres emprunts obligataires ⁽¹⁾	430 000 000		380 000 000	50 000 000	430 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾					
- à un an maximum	52 232 513	52 232 513			34 935 879
- à + de un an	67 573 756	21 716 529	45 857 228		74 703 026
Emprunts et dettes financières divers ^{(1) (2) (3)}	58 707 934	932 934	14 443 750	43 331 250	130 356
Fournisseurs et comptes rattachés	5 468 471	5 468 471			5 822 628
Personnel et comptes rattachés	241 461	241 461			267 731
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	312 670	312 670			342 540
Impôts sur les bénéficies					
Taxe sur la valeur ajoutée	16 394 295	16 394 295			9 974 643
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	711 101	711 101			425 723
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 081	7 081			1 430
Groupe et associés ⁽²⁾	60 040 353	60 040 353			52 006 000
Autres dettes	603 601	603 601			62 655
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					32 940
TOTAL DES DETTES	692 293 235	158 661 007	440 300 978	93 331 250	608 705 550

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 122 775 000

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 55 129 270

(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés

(3) Emprunt participatif 57 775 000

3.4.3.5 Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	31/12/2022	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	7 857 732			0.2
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				
Total	7 857 732			7 857 732

3.4.3.6 Tableau des variations des capitaux propres

Rubriques	Montant
A Situation à l'ouverture de l'exercice	
1 Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	181 007 326
2 Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	51 874 968
3 Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	232 882 294
B Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
1 Variation du capital	
2 Variation des autres postes	
C (= A3 + B) Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs	232 882 294
D Variations en cours d'exercice	
1 Variations du capital	
2 Variations des primes, réserves, report à nouveau	
3 Variations des « provisions » relevant des capitaux propres	
4 Contreparties de réévaluations	
5 Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
6 Autres variations	(8 585 837)
7 Résultat de l'exercice	44 039 341
E Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (= C + ou - D)	268 335 799
F VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (= E - C)	35 453 505
G dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
H Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F - G)	35 453 505

3.4.3.7 Provisions

Nature des provisions	31/12/2022	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions :		31/12/2023
			Utilisées au cours de l'ex.	Non utilisées au cours de l'ex.	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change	336 892	725 949			336 892 725 949
Sous-total provisions pour risques	336 892	725 949			336 892 725 949
Provisions pour pensions et obligations similaires	96 628	1 962			98 590
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer					
Sous-total provisions pour charges	96 628	1 962			98 590
Autres provisions pour risques et charges	8 601			1 211	7 390
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	442 121	727 911		338 103	831 929
Provisions pour dépréciation					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur immobilisations de titres mis en équivalence					
Sur immobilisations de titres de participation	174 884 792	22 595 974			197 480 766
Sur autres immobilisations financières	2 106 948	12 261			2 119 209
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions dépréciations		4 462 330			4 462 330
TOTAL PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	176 991 740	27 070 564			204 062 304
TOTAL GÉNÉRAL	177 433 861	27 798 475		338 103	204 894 233
		Dont dotations et reprises d'exploitation	1 962		1 211
		Dont dotations et reprises financières	27 796 513		336 892
		Dont dotations et reprises exceptionnelles			

3.4.3.8 Charges à payer

Nature des charges	31/12/2023	31/12/2022
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 232 513	1 935 879
Emprunts et dettes financières divers	1 351 685	295 871
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières	3 584 197	2 231 750
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 377 471	1 364 577
Dettes fiscales et sociales	967 708	752 219
Total dettes d'exploitation	2 345 179	2 116 796
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes diverses		
Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	5 929 376	4 348 546

3.4.3.9 Charges à répartir

Nature des charges	31/12/2022	Augmentations	Dotations aux amortissements	31/12/2023
Charges différées :				
Total charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations :				
Total frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts :				
Frais de souscription d'emprunts	4 963 403		875 336	4 088 067
Total frais d'émission des emprunts	4 963 403		875 336	4 088 067
Charges à étaler :				
Total charges à étaler				
TOTAL	4 963 403		875 336	4 088 067

Les frais sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'emprunt.

3.4.3.10 Produits à recevoir

Produits à recevoir	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations	150 268	81 559
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières	150 268	81 559
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	1 946	
Autres créances	11 031 893	5 481 028
Total créances	11 033 839	5 481 028
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Autres		
Total autres		
TOTAL	11 184 107	5 562 587

3.4.3.11 Charges et produits constatés d'avance

Nature des charges	31/12/2023	31/12/2022
Charges d'exploitation :		
Diverses	272 224	921 268
Total charges d'exploitation	272 224	921 268
Charges financières :		
Total charges financières		
Charges exceptionnelles :		
Total charges exceptionnelles		
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	272 224	921 268
Nature des produits	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation :		
Divers		32 940
Total produits d'exploitation		32 940
Produits financiers :		
Total produits financiers		
Produits exceptionnels :		
Total produits exceptionnels		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		32 940

3.4.3.12 Ventilation du chiffre d'affaires

Détail du chiffre d'affaires	31/12/2023			31/12/2022		
	France	Export et livraisons intracom	Total	France	Export et livraisons intracom	Total
Ventes de marchandises						
Ventes de produits finis						
Travaux						
Traitements des déchets						
Transports						
Prestations assistances techniques	17 532 738	1 636 316	19 169 054	14 738 614	2 498 854	17 237 468
Produits des activités annexes	404 188	200 363	604 551	451 081	177 688	628 769
Refacturations des taxes						
Autres	107 452		107 452	(32 288)		(32 288)
TOTAL	18 044 377	1 836 679	19 881 057	15 157 407	2 676 542	17 833 949

3.4.3.13 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/2023				31/12/2022	
	Résultat avant report déficitaire	Report déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net	Résultat net
Résultat courant	25 134 211		25 134 211		25 134 211	37 495 034
Résultat exceptionnel	45 277		45 277		45 277	16 132
Résultat comptable (hors participation)	25 179 488		25 179 488		25 179 488	37 511 166
Résultat intégration fiscale						
Participation des salariés						
Créances d'impôt				238 237	(238 237)	(140 369)
Total avant impôt	25 179 488		25 179 488	(238 237)	25 417 725	37 651 535
Autres						
Imputation déficits antérieurs sur le résultat						
IS contrôle et corrections				(56 810)	56 810	(47 810)
Intégration fiscale				(18 564 806)	18 564 806	14 271 243
Total autres				(18 621 616)	18 621 616	14 223 433
Total général	25 179 488		25 179 488	(18 859 853)	44 039 341	51 874 968

3.4.3.14 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

<i>Accroissements de la dette future d'impôt</i>	Montant	Impôt correspondant
Provisions réglementées		
Amortissements dérogatoires		
Provisions pour hausse de prix		
Provisions pour fluctuation des cours		
Autres provisions réglementées :		
Subventions investissement		
TOTAL		
<i>Allègements de la dette future d'impôt</i>	Montant	Impôt correspondant
Provisions non déductibles l'année de leur dotation :		
Provisions pour congés payés		
Participation des salariés		
Effort construction		
Contribution sociale de solidarité		
Taxes sur les surfaces commerciales		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour dépréciation des stocks		
Autres provisions non déductibles		
Provisions pour retraite	98 590	25 466
Autres charges non comptabilisées non déduites	19 005	4 909
TOTAL	117 595	30 375
Total des déficits reportables	10 776 982	
Total des amortissements différés		
Total des moins values à long terme		

Le total des déficits reportables correspond aux déficits de l'intégration fiscale.

3.4.3.15 Détail des transferts de charges

<i>Nature</i>	31/12/2023	31/12/2022
Transfert de charges d'exploitation	17 180	1 049 594
Transfert de charge avantage en nature	36 538	43 938
Transfert de charges remboursement IDR/IFC		
Autres		
TOTAL	53 718	1 093 532

3.4.3.16 Résultat exceptionnel

	31/12/2023			31/12/2022		
	Produits	Charges	Résultat	Produits	Charges	Résultat
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion		1 176	(1 176)		313	(313)
Résultat sur exercices antérieurs						
Résultat sur cessions d'éléments d'actifs	1		1	5 001	5 000	1
Résultat sur autres éléments exceptionnels	4 112 030	4 065 577	46 452	6 072 611	6 056 167	16 444
Résultat exceptionnel hors dépréciations et provisions	4 112 031	4 066 753	45 277	6 077 612	6 061 480	16 132
QP des subvention d'investissement virée au résultat						
Dépréciations exceptionnelles						
Transfert de charges exceptionnelles						
Autres :						
Provisions pour risques et charges exceptionnels						
TOTAL	4 112 031	4 066 753	45 277	6 077 612	6 061 480	16 132

3.4.3.17 Transactions avec les parties liées

Un bail commercial avec la société Groupe Séché SAS, a été autorisé par le conseil d'administration du 28 avril 2016. Ce bail est conclu pour une durée de 9 ans, pour une surface de 840 m² en jouissance privative et de 400 m² Loi Carrez en jouissance commune avec la société Groupe Séché SAS au niveau du 54^e étage de la Tour Montparnasse ainsi que de 25 emplacements de parking et 207,6 m² de local d'archives en jouissance exclusive.

Une convention d'animation avec la société Groupe Séché SAS a été autorisée par le conseil d'administration du 28 avril 2016. Cette convention a été conclue pour une durée débutant le 2 mai 2016 et se terminant le 31 décembre 2019, renouvelée par tacite reconduction pour 3 ans.

La société Groupe Séché SAS fournit à la société et à ses filiales des services dans divers domaines (stratégie, commercial, financière, juridique).

Au titre de l'exercice 2023, la charge comptabilisée pour ces conventions représente 3,35 millions d'euros.

3.4.3.18 Effectif moyen

Catégories	Effectif moyen salarié	
	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	22	23
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	6	6
Autres :		
TOTAL	28	29

3.4.3.19 Rémunération des dirigeants

Catégories	31/12/2023
Membres des organes d'administration	970 980
Membres des organes de direction	
Membres des organes de surveillance	
TOTAL	970 980

3.4.3.20 Engagements financiers donnés

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Garanties financières	163 150 529		163 150 529			
Pertes/gains actuariels liés engagement retraite	78 629					78 629
Engagements créances cédées au factor						
Autres						
Dans le cadre de l'endettement						
• Avals						
• Cautions	20 902 632					20 902 632
• Garanties	20 487 119		20 487 119			
Dans le cadre de l'activité de gestion taux d'intérêts						
Swap	100 000 000					100 000 000
Cap						
Collar						
TOTAL	304 618 909		183 637 648			120 981 261

3.4.3.21 Tableau des filiales et participations

Sociétés <i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
ALCÉA	2 500,00	720,30	100,00	4 710,00	725,00		692,13	17 384,01	772,25	900,00
BARRE THOMAS	375,00	NC	40,00	215,03	27,58			NC	NC	
UPER RETIERS	5,00	(526,03)	100,00	5,00	5,00	549,42		-	(31,22)	
DRIMM	152,45	2 486,08	100,00	12 832,33	12 832,33	1 061,49	10 621,64	49 514,88	8 495,83	7 800,00
ECO SITE CROIX IRTELLE	100,00	4 502,93	99,00	13 339,00	13 339,00		1 949,14	19 934,06	5 298,82	4 356,00
GABARRE ENERGIES	600,00	(351,66)	51,00	306,00	306,00			1 699,93	383,02	
KARU ENERGY	8,00	NC	24,00	1,92	-	146,00		NC	NC	
LA CROIX DES LANDES	8,00	351,11	99,80	86,98	86,98			36,00	16,47	39,53
LES CHÊNES SECS	8,00	(278,65)	99,80	66,25	66,25	530,03		10,00	(19,69)	
MEZEROLLES	160,00	1 906,42	99,99	1 098,56	1 098,56	864,78		1 006,90	623,00	489,95
MO'LIVE	1 000,00	(2 512,90)	100,00	1 000,00	1 000,00	12 213,29	622,38	4 610,47	(3 001,41)	
OPALE ENVIRONNEMENT	1 000,00	375,69	100,00	8 278,00	8 278,00	1 000,81	2 954,11	16 904,89	732,40	546,00
SÉCHÉ ASSAINISSEMENT	150,00	(2 973,89)	100,00	150,00	150,00	53 194,63		24 940,82	(4 537,96)	
SÉCHÉ ALLIANCE	47,83	163,63	100,00	2 873,39	2 873,39	15 450,36		39 509,64	(7 531,68)	828,95
SÉCHÉ DEVELOPPEMENT	10,00	284,86	100,00	1 830,00	1 830,00			18 950,35	167,24	600,00
SÉCHÉ ECO INDUSTRIES	2 011,38	12 689,53	100,00	27 986,66	27 986,66	7 720,34	46 295,37	173 290,72	40 854,20	35 129,94
SÉCHÉ ECO SERVICES	500,00	5 986,24	100,00	496,23	496,23	2 319,97	13 003,99	115 740,20	1 810,60	55,00
SÉCHÉ ENVIRONNEMENT OUEST	820,00	(54,30)	100,00	1 663,00	1 663,00			6 590,98	(436,00)	
SÉCHÉ HEALTHCARE	250,00	(97,15)	100,00	13 698,00	6 975,00	2 645,72		11 869,14	(620,68)	
SÉCHÉ TRANSPORTS	192,00	1 013,76	100,00	531,30	531,30	16,82		41 942,64	299,04	507,00
SÉCHÉ URGENCES INTERVENTIONS	150,00	1 873,15	100,00	150,00	150,00			36 206,75	11 315,89	8 032,50
SENERGIES	400,00	851,07	80,00	320,00	320,00			3 878,26	687,15	160,00
SÉNERVAL	4 000,00	(8 652,97)	99,90	65 743,36	-	52 763,99	5 958,78	25 699,70	(15 741,30)	
SOGAD	75,00	NC	50,00	1 513,37	-	196,77		NC	NC	
SOLENA VALORISATION	2 000,00	(170,39)	51,00	1 020,00	1 020,00	2 891,25		124,10	(447,79)	
SPEICHIM	150,00	1 826,12	100,00	18 750,00	18 750,00	37 284,53	8 993,07	33 116,43	(244,17)	580,00
TREDI	15 000,17	12 341,61	100,00	268 752,87	159 426,21	34 558,89	59 195,42	171 520,51	11 755,05	
TRIADIS SERVICES	3 808,51	3 863,34	100,00	16 135,19	16 135,19	44,60	3 101,76	70 380,70	2 636,98	1 725,26
SPILL TECH GLOBAL	5,00	(0,19)	100,00	5,00	5,00	7 387,07		-	(529,50)	
SÉCHÉ 205	5,00	(1,17)	100,00	5,00	5,00			-	(0,03)	
SÉCHÉ 206	5,00	(1,14)	100,00	5,00	5,00			-	(0,13)	
SÉCHÉ 207	5,00	-	100,00	5,00	5,00			-	(0,21)	
TRINOVIA	10,00	NC	50,00	5,00	5,00			NC	NC	
Filiales étrangères										
KANAY	3 745,54	(1 606,65)	100,00	22 201,70	12 201,70	1 323,54		31 951,63	(656,92)	
MECOMER	51,65	15 363,91	90,00	48 711,65	48 711,65			60 714,24	4 469,34	4 557,73
SÉCHÉ CHILE	5 659,13	(258,82)	100,00	5 973,59	5 973,59	3 380,60		-	(321,39)	
SÉCHÉ HOLDINGS		4 150,84	100,00			75 961,19			(4 745,20)	
MAYENNE INVESTMENTS		NC	100,00					NC	NC	
SOLARCA SL	343,17	4 542,92	100,00	30 393,92	30 393,92	7 930,18		15 519,80	1 990,59	
SOLUCIONES AMBIANTALES DEL NORTE	6 843,35	(4 525,66)	99,99	7 667,91	7 667,91	8 030,40		8 638,63	(1 260,76)	
UTM TECHNIK METALLRECYCLING	100,00	1 091,03	100,00	4 122,11	4 122,11		750,00	3 568,24	207,50	160,00
SECHÉ ITALIA	10,00	NC	100,00	10,00	10,00	50 231,48			(306,00)	

NC: non communiqué